

## Pourquoi soutenir l'OVEO ?

L'OVEO a lancé en 2007 un *appel* (signé par plus de 200 associations) pour demander l'interdiction légale des châtements corporels et autres traitements humiliants envers les enfants, dans la famille comme à l'école et dans toute la société, afin que les plus faibles soient protégés par la loi comme le sont les adultes.

La tolérance envers la violence éducative ordinaire est le terreau de la maltraitance caractérisée, c'est-à-dire reconnue comme telle par la société. Infligée à la majorité des enfants pendant toutes les années où leur cerveau se forme, la VEO les prépare à devenir eux-mêmes violents, ne serait-ce que par imitation, et à trouver normal que les conflits sociaux et politiques se règlent par la violence. L'interdiction de toute forme de violence dans l'éducation des enfants, accompagnée d'une sérieuse information et d'un soutien aux parents\*, est donc une étape évidemment insuffisante, mais indispensable pour que l'humanité cesse de voir la violence comme une solution, dans un monde où les moyens de destruction sont à l'échelle de la planète.

L'OVEO est une petite association, sans autre financement que les cotisations et dons de ses membres et sympathisants. Elle agit essentiellement à travers son site Internet [www.oveo.org](http://www.oveo.org), et en étant présente, à l'initiative de ses membres, sur des salons (Primevère, Vivre autrement...) ou des forums associatifs. L'OVEO intervient également, à l'invitation d'autres associations ou d'institutions (mairies, professionnels de l'enfance), à travers les conférences de son fondateur Olivier Maurel et de certains de ses membres. L'OVEO n'a pas de moyens d'intervention « sur le terrain » et se veut avant tout un lieu de réflexion, d'information et de sensibilisation sur la violence éducative ordinaire sous toutes ses formes, y compris les moins reconnues.

\* Cette interdiction et ces mesures sont aussi demandées par l'OMS, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'UNICEF, le Conseil de l'Europe, et en France depuis janvier 2009 par la Défenseure des enfants.

## ADHÉRER à l'OVEO

Cotisation de base : 5 € par chèque, 6 € par paiement sécurisé. Cotisation de soutien : 15 € ou montant libre.

Par paiement sécurisé : sur notre site [www.oveo.org](http://www.oveo.org) (rubrique "NOUS AIDER") ;

Par chèque : à l'ordre de l'OVEO, à envoyer à : OVEO, c/o Olivier Rolland - 78, chemin de Sallèles à l'Etang - 11590 Sallèles-d'Aude.

Merci de joindre à votre adhésion le bulletin disponible sur le site (rubrique Adhérer), ou à défaut un petit mot ou message précisant vos coordonnées. N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse : [adhesion@oveo.org](mailto:adhesion@oveo.org).

## NOUS AIDER

**Si vous avez un peu de temps à consacrer à notre action**, vous pouvez participer aux échanges sur notre **liste de discussion** (réservée aux adhérents), et aider notre petite équipe d'animation de toutes sortes de façons : proposer ou rédiger des **articles** pour le site, traduire des articles étrangers, aider à la gestion du **site Internet**, participer à la mise au point de **matériel d'information** (brochures, affiches, autocollants...), tenir un **stand** sur un salon ou forum associatif.

**Vous pouvez aussi** : signer et faire signer les pétitions proposées sur notre site ; **témoigner** de votre expérience de la violence éducative ordinaire ; donner votre propre **définition** de la VEO ; **nous signaler** des articles, des livres ou d'autres oeuvres (films, chansons...) qui prennent position contre la VEO ou au contraire la préconisent (châtements corporels, punitions, manipulation...) ; **écrire** aux élus, aux professionnels, aux médias pour faire connaître notre action ; **nous aider à faire connaître l'OVEO** en nous signalant vos propres contacts ; et enfin : **diffuser ce dépliant** (disponible en pdf sur [www.oveo.org](http://www.oveo.org), ou nous consulter pour distribution en nombre sur un stand).

**contactez\_nous@oveo.org** - OVEO, c/o Olivier Maurel, 1013C, chemin de la Cibonne, 83220 Le Pradet.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pourquoi appelle-t-on  
**agression** le fait de frapper  
un adulte, **cruauté** le fait de frapper  
un animal, mais **éducation** le fait  
de frapper un enfant ?



[www.oveo.org](http://www.oveo.org)

Il est urgent de promouvoir  
la culture du respect de l'enfant comme  
"ultime révolution possible" et comme  
élément fondamental de transformation  
sociale, culturelle, politique et humaine  
de la collectivité.

(Maria Rita Parsi, psychologue italienne.)

## Pourquoi l'Observatoire de la violence éducative ordinaire ?

**L'OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE ÉDUCATIVE ORDINAIRE (OVEO)** est une association indépendante fondée en 2005 à l'initiative d'Olivier Maurel, auteur de livres sur la non-violence et, à la suite de sa découverte de l'oeuvre d'Alice Miller, sur la violence éducative.

**La violence éducative ordinaire (VEO)** est la forme de violence entre humains la plus universellement répandue, puisqu'elle touche pratiquement tous les individus dans toutes les sociétés (à de très rares exceptions près), dès leur naissance et sous les formes les plus diverses. Elle existe dans l'espèce humaine depuis des millénaires, et peut être considérée comme la violence première, socialement acceptée, qui rend possibles toutes les autres formes de violence. La violence éducative ordinaire n'est ni nécessaire, ni génétiquement programmée ; elle peut être combattue et disparaître un jour.

### VEO et châtiments corporels

Les châtiments corporels sont traditionnellement l'une des manifestations les plus visibles de la violence éducative ordinaire. Leur intensité varie beaucoup selon les époques, les cultures et les familles. La bastonnade, le fouet et d'autres traitements plus violents encore sont couramment pratiqués dans de nombreux pays et étaient largement admis en France jusqu'à une date récente. Mais, pour un petit enfant, la tape même « légère » et la « petite » fessée sont une première violence qui remet en cause son mode relationnel et sa base de sécurité, c'est-à-dire tout ce qui conditionne son développement et ses relations futures.

### Violence physique et violence psychologique

Toute violence physique est en même temps une violence psychologique, et les violences psychologiques (jugements, cris, menaces, punitions, indifférence) sont une source de stress qui porte atteinte à l'intégrité physique de l'enfant. Ces traitements infligés sous prétexte d'éducation par les personnes responsables de l'enfant et censées le protéger mettent en jeu les sentiments d'identité et de sécurité, la confiance en soi et dans les autres, l'intelligence et les facultés de discernement. Ils sont donc une cause majeure de difficultés dans les relations personnelles et dans la vie sociale. L'angoisse qu'ils provoquent est à l'origine de troubles nerveux et du système immunitaire, cause de nombreuses maladies organiques, de dépression et d'addictions. Le stress et la peur sont parfois si intenses qu'ils s'inscrivent dans la mémoire traumatique, avec des conséquences graves à l'adolescence et à l'âge adulte.

**La violence éducative se perpétue par l'exemple, de génération en génération.**

**On ne peut enseigner la non-violence par la violence.**

Illustration : Gregory Nemeč, «Teachers College Reports», Columbia University, Vol. 3, n° 1, hiver 2001 ([www.nospank.net](http://www.nospank.net)).



Ces violences ordinaires, ces humiliations, ces injustices, nous les supporterions difficilement nous-mêmes. Infligées à un enfant, et cela dès le plus jeune âge, elles le prédisposent, une fois adulte, à se soumettre à la loi du plus fort, ou à faire subir à son tour à des êtres plus faibles (ses propres enfants, son conjoint ou toute autre personne), consciemment ou le plus souvent inconsciemment, ce qu'il a subi enfant.

L'enfant apprend par imitation, il réagit avant tout, spontanément et dès sa naissance, à ce qu'on lui montre et à ce qu'on lui fait. Si nous lui donnons l'exemple de la violence, qui plus est sous prétexte de l'éduquer, nous ne

devrons pas nous étonner s'il reproduit tôt ou tard cette violence. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, qu'il faut laisser les enfants livrés à eux-mêmes : ce serait de la négligence et de l'abandon ; les enfants ont besoin de notre présence affectueuse, de notre exemple et de nos soins attentifs. Mais connaître les effets néfastes, à court et à long terme, de la VEO, et comprendre en quoi nous la reproduisons nous-mêmes, est un premier pas nécessaire qui nous aidera à porter un autre regard sur les enfants et à trouver d'autres solutions, en renouant avec eux des liens de confiance et d'empathie.

Les enfants ont le droit d'être protégés, non seulement comme nous le sommes nous-mêmes en tant qu'adultes, mais davantage. Nous ne devons pas croire que les violences subies, même oubliées, ne laissent pas de traces. Toute l'histoire de l'humanité, et aujourd'hui de très nombreuses études, prouvent le contraire.

**Quelques livres pour mieux comprendre ce qu'est la violence éducative ordinaire, d'où elle vient et comment elle se perpétue :**

Olivier MAUREL :

- *La Fessée, questions-réponses sur la violence éducative*, La Plage, 2001, 2004 ;
- *Oui, la nature humaine est bonne !*, Laffont, 2009.

Alice MILLER ([www.alice-miller.com](http://www.alice-miller.com)), entre autres :

- *C'est pour ton bien*, Aubier, 1984 ;
- *L'Enfant sous terre*, Aubier, 1986 ;
- *La Connaissance interdite*, Aubier, 1990 ;
- *Libres de savoir*, Flammarion, 2001.

Plus de ressources et d'informations sur [www.oveo.org](http://www.oveo.org)

NOUS CONTACTER : [contactez\\_nous@oveo.org](mailto:contactez_nous@oveo.org)

Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)

Président : David Dutarte, [president@oveo.org](mailto:president@oveo.org)

Siège social : c/o Olivier Maurel, 1013C, chemin de la Cibonne, 83220 Le Pradet.